



FICHE UTILISATEUR

Première Identification utilisateur Galion Web en DDCS

A)° Correspondant Fonctionnel Application (C.F.A.)

Chaque application informatique nationale a un correspondant Fonctionnel d'application (CFA) qui doit être désigné au sein du service de la DDCS.

Le CFA est un utilisateur particulier qui est l'interlocuteur principal du référent chargé de l'accompagnement.

Le nom et les coordonnées du CFA doivent être envoyés par mail au bureau DGALN/DHUP/PH4 et au référent chargé de l'accompagnement

Coordonnées du bureau PH4 :

Mél : ph4.dgaln@developpement-durable.gouv.fr

Coordonnées du Référent Accompagnement:

Michèle GADEA – C.E.T.E. Méditerranée

Tél : 04 42 24 71 72

Mél : michele.gadea@developpement-durable.gouv.fr

B)° Ouverture des droits d'accès à GALION pour le CFA et l'instructeur DDCS

Le service informatique Responsable CERBERE de la DDT du département dont relève la DDCS ouvre les droit d'accès à Galion pour :

- le CFA avec le profil « Administrateur Local Etat »
- l'instructeur avec le profil « Instructeur local état »

Si le CFA et l'instructeur est la même personne inutile d'ouvrir les deux profils, seul le profil « Administrateur Local Etat » sera ouvert.

L'instructeur de la DDCS ne peut instruire des dossiers que pour le compte de l'Etat, la portée spécifique doit donc pointer le territoire sur lequel intervient l'instructeur c'est à dire la DDCS

Exemple :

Monsieur DUPONT de la DDCS 44 doit utiliser Galion ou M. MARTIN de la DDT saisi à la place de la DDCS 44 dans Galion.

Si M. DUPONT ou M. MARTIN est le CFA

Le Responsable CERBERE lui attribue l'accès à l'application GALION avec le profil « ADMLOCETA » en sélectionnant l'Entité « Département » puis « 44 Loire Atlantique » puis « DDCS ».

Si M. DUPONT ou M. MARTIN est l'instructeur

Le Responsable CERBERE lui attribue l'accès à l'application GALION avec le profil « INSLOCETA » en sélectionnant l'Entité « Département » puis « 44 Loire Atlantique » puis « DDCS ».

Pour toute demande de renseignements contacter la DGALN – Bureau PH4 :

ph4.dgaln@developpement-durable.gouv.fr

The screenshot shows a web browser window with the title "Aide à la saisie d'une Entité - Mozi...". The address bar shows "https://cerbere.application.i2". The main content area is titled "Liste des sous-Entité" and displays a tree structure for "44 LOIRE-ATLANTIQUE". The "Entité" is set to "44 LOIRE-ATLANTIQUE/DDCS". Below this, a table lists sub-entities with checkboxes:

Sous-Entité	Sélect
DDCS	<input checked="" type="checkbox"/>
DIRECTION	<input checked="" type="checkbox"/>
POLE RESSOURCES	<input checked="" type="checkbox"/>
POLE SOCIAL	<input checked="" type="checkbox"/>
POLITIQUES DE SANTE	<input checked="" type="checkbox"/>
SERVICE INFORMATIQUE	<input checked="" type="checkbox"/>

The main interface shows a navigation menu with "UTILISATEURS" selected. A "Besoin d'aide ?" button is visible. The "Créer un Utilisateur" form includes fields for "Nom", "Email *", "Entité *" (with a "Parcourir..." button), and "Compte" (set to "Tous"). "Rechercher" and "Annuler" buttons are at the bottom. A "Haut de page" link is in the footer.

C)° Première connexion

Lorsque votre compte utilisateur Galion est ouvert vous devez :

1° Ouvrir le site d'information dédié à Galion et SISAL à l'adresse suivante :

<http://galion.info.application.logement.gouv.fr/>.

2° Vous cliquez ensuite sur le lien vous permettant l'accès à l'application Galion – Les DDCCS doivent se connecter à l'internet – les DDT agissant pour le compte de la DDCCS se connectent en Intranet (I2).

Présentation
Le système d'information
Les acteurs

Galion
Vue de l'application
Se former à Galion
Comment accéder à Galion
Assistance

Sisal
Vue de l'application
Se former à Sisal
Comment accéder à Sisal
Assistance

Galion et Sisal constituent le système d'information pour le suivi des aides au logement

La maîtrise d'ouvrage de ces applications est assurée par la DGALN/DHUP (bureau PH4) avec, d'une part, l'assistance technique du Centre d'Etudes Technique de l'Équipement Normandie-Centre pour Galion et, d'autre part, l'assistance technique du Centre d'Etudes Technique de l'Équipement de l'Est pour Sisal.

L'assistance aux utilisateurs est assurée par le pôle national de diffusion des applications logements (PND). Toute question ou suggestion concernant le fonctionnement de Galion et Sisal est à adresser par courriel au [PND Logement](#).

Toute question concernant la réglementation est à adresser directement à la [DGALN/DHUP/PH4](#).

[Pour en savoir plus...](#)

Actualité

- **Bilan des logements aidés 2009 le point sur la production de logements sociaux issu de SISAL au 20 janvier 2010**
- **Taux PLS et PSLA 2010**
Flash DGALN 13-2010 relatif aux établissements de crédits habilités à distribuer des prêts PLS, PLI et PSLA
- **Formation "Prise de poste Chef de bureau du Financement du logement social"**
Une session en juin 2010
- **Rappel concernant l'imputation, la signature et l'annulation des décisions de financement et leur impact dans SISAL**
Toutes les saisies faites dans GALION WEB impactent sur les remontées d'informations SISAL.
- **Rectificatif plan de relance 2009-2010**
rectificatif sur les montants annoncés de la prime pour les PLUS et PLAI dans la note d'ouverture 2010
- **les flux RSS**
Comment bénéficier d'un fil d'actualité permanent sur GALION et SISAL directement dans Firefox...
- **Estimation de la charge foncière applicable au logement social pour un bien appartenant à l'Etat ou ses établissements publics.**
PH4 travail de concert avec la DAFI et le CETE d'Aix.

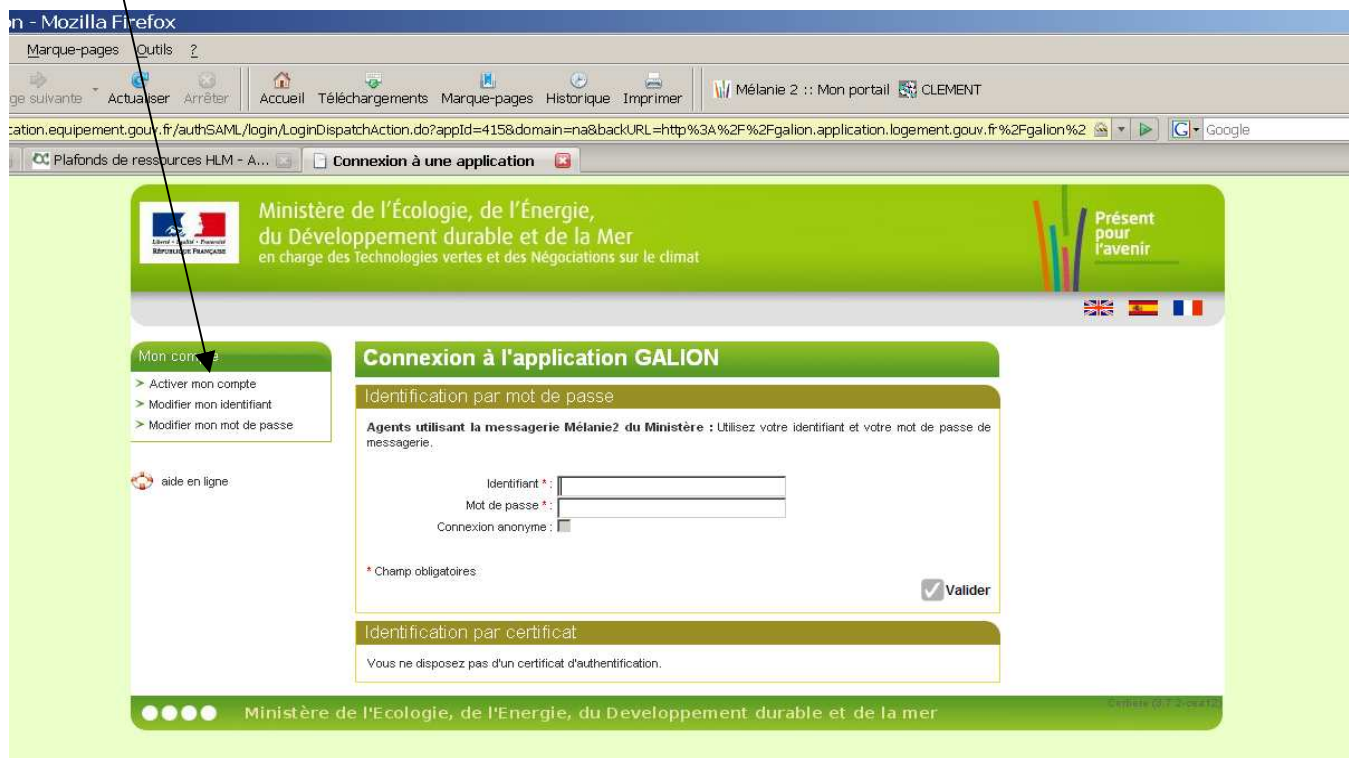
Accès direct I2
GALION sur I2 **GALION**
SISAL sur I2 **SISAL**

Accès direct internet
GALION sur internet **GALION**
SISAL sur internet **SISAL**

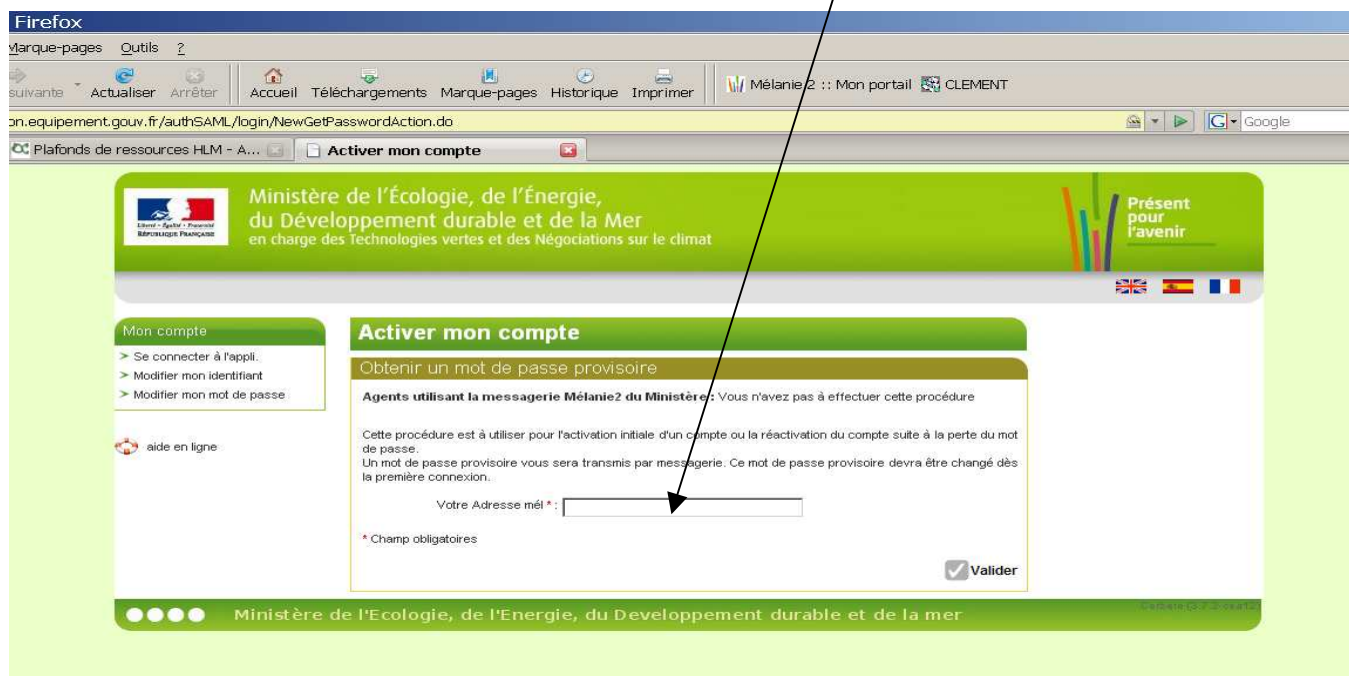
Informations utiles
Suivi des politiques publiques

Délégation de compétence 
Secrétariat d'Etat chargé du Logement et de l'Urbanisme 

3° Vous êtes alors devant l'écran « Connexion à l'application Galion », vous cliquez sur : Activer mon compte



4° A l'ouverture de l'écran « Activer mon compte » vous saisissez votre identifiant - identifiant Mélanie (pour les services de l'Etat) ensuite vous validez



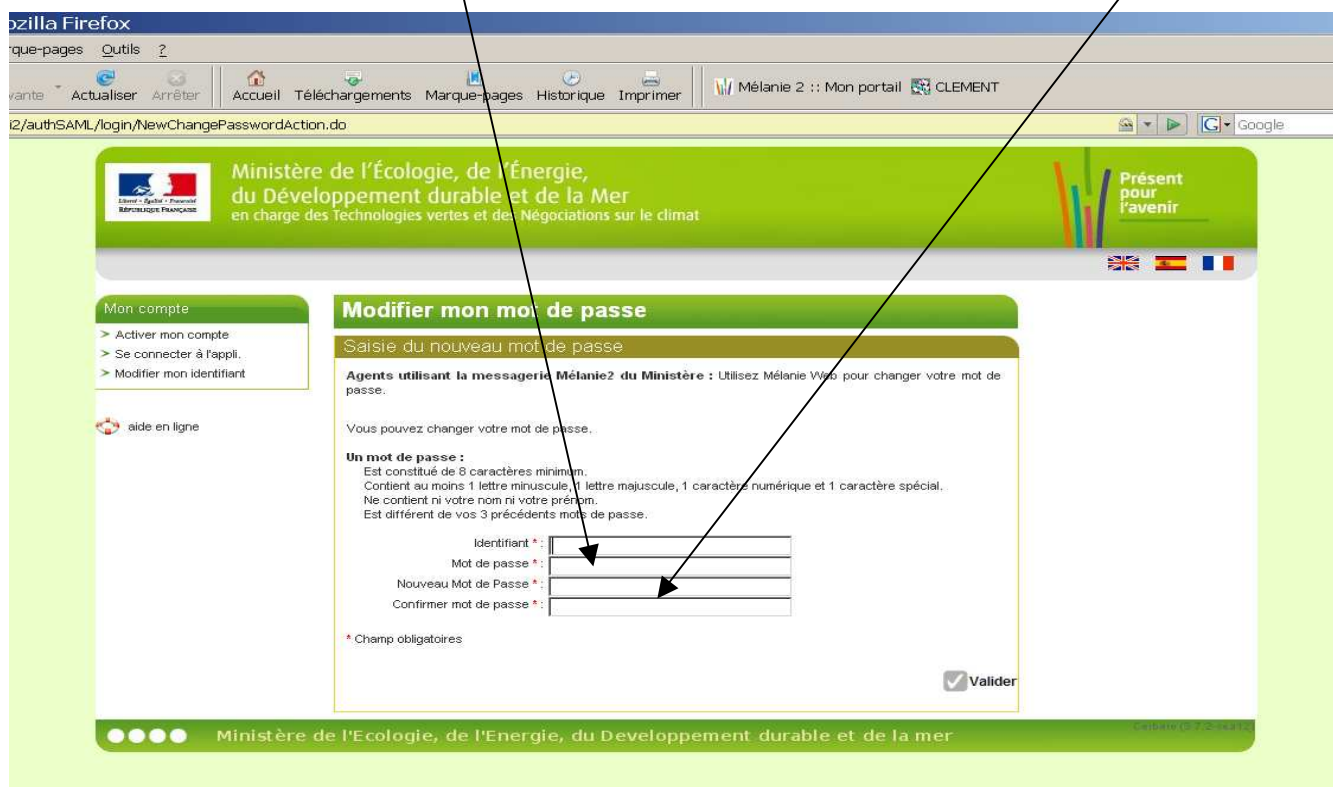
5° La validation de votre identifiant déclenche l'envoi d'un mot de passe provisoire que vous recevez quelques minutes après dans votre messagerie. Attendez de le recevoir pour continuer la procédure.

6° Une fois le mot de passe provisoire reçu vous devez obligatoirement le remplacer par votre mot de passe (à créer selon la procédure décrite ci-après).

Pour modifier le mot de passe vous devez cliquer sur Modifier mon mot de passe :



7° Lorsque vous cliquez sur Modifier mon mot de passe vous passez à l'écran suivant dans lequel vous devez rentrer le mot de passe provisoire communiqué par le robot-Cerbère, déclarer et confirmer le nouveau que vous souhaitez utiliser.



8° Ce nouveau mot de passe vous sera demandé à chaque fois que vous voudrez utiliser Galion Web, ne l'oubliez pas.

Vous avez droit à 2 tentatives de connexion avec un mot de passe erroné, à la troisième tentative le compte est bloqué et vous ne pouvez plus accéder à Galion. Dans ce cas vous devrez contacter votre administrateur Cerbère.